

**Ecole des Perce-Neige**  
**Compte-rendu du conseil d'école du 9/11/2018**

Étaient présentes : - Les enseignantes : Mmes Grosjean, Géhin, Martins, Michel, Chevalier, Didierlaurent, Demonet, Canton, Didier et Zuliani, Mme Le Besq (maître G Rased).

- Adjointes à la mairie : Mme Robert

- DDEN : Mme Kohler

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Chenu, François, Houot, Gras, Truffin, Perrin, Gasser et Mrs Philippe, Lambert et Skotarek .

Excusées : Mmes l'Inspectrice, Orivel, Ferry.

Présentation des différents membres du conseil, dont : Mme Demonet, enseignante en Ulis, Mme Canton, décharge de direction.

Résultats des élections

Tous les votes se sont faits par correspondance.

283 électeurs inscrits, 194 votants soit 68,55%

173 suffrages exprimés, 21 bulletins blancs ou nuls

Ont été élus : les titulaires : Mmes Orivel, Chenu, François, Houot, Gras et Mrs Philippe, Lambert et Skotarek.

les suppléantes : Mmes Truffin, Ferry, Gasser et Perrin.

Rôle du conseil d'école

La lecture de la composition et du rôle du conseil d'école.

Prochains conseils d'école : le vendredi 15 mars 2019 à 17h45 et le vendredi 14 juin 2019 à 17h45.

Règlement intérieur

Approbation

Tout changement doit être proposé au dernier conseil d'école de l'année scolaire afin qu'il puisse être validé et appliqué dès la rentrée suivante.

Les parents doivent penser à prévenir l'école en cas d'absence de leur enfant pour ne pas occasionner de gêne. Le répondeur prend les messages, il n'y a plus d'aide à la direction.

**Il est impératif d'arriver à l'heure à l'école !!**

Organisation pédagogique

-179 élèves répartis ainsi : 24 CP (Mme Grosjean) = 24

14 CP + 8CE1 = 22 (Mme Géhin) + 1 Ulis = 23

26 CE1 (Mme Martins) + 2 Ulis = 28

26 CE2 (Mme Michel) + 3 Ulis = 29

23 CM1 (Mme Chevalier) + 2 Ulis = 25

10 CM1 + 11 CM2 = 21 (Mme Zuliani) + 3 Ulis = 24

25 CM2 (Mme Didierlaurent) + 1 Ulis = 26

donc 12 élèves en Ulis (Mme Demonet) répartis dans les classes une partie de la journée.

-1 AESH collective : Mme Langlois intervenant en Ulis.

-2 AVS Mmes Barthélémy et Masson

Présentation du RASED :

Mme Mazérat-Juricic (psychologue scolaire), Mme Hannedouche (maître E), Mme Le Besq (maître G).

Les missions du Rased : aide adaptée aux enfants en difficultés sur proposition des enseignantes et avec l'accord parental. Elles interviennent sur 14 écoles, ce qui représente environ 1 052 élèves.

Téléphone du RASED : 03.29.24.69.56

**Une plaquette réactualisée sera affichée sur les vitres de l'école.**

**Le RASED remercie la municipalité de Vagney pour les subventions accordées pour son fonctionnement.**

Présentation de l'Ulis école : (Unité Localisée d'Insertion Scolaire) Le dispositif d'intégration scolaire est géré par Mme Demonet. Elle accueille les enfants orientés par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Les profils sont très différents et les emplois du temps sont personnalisés. Certains enfants sont également suivis par l'hôpital de jour et par des orthophonistes.

Les élèves ont chacun une classe de référence et participent à différents cours dans la journée.

**Les élèves d'Ulis scolarisés à Vagney sont désormais comptabilisés dans les effectifs des classes.**

Organisation du temps scolaire :

Lundi – mardi – jeudi - vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Sorties ski :

Elles auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

Un appel à accompagnateurs (agréés ou pas) est de nouveau lancé.

La bourse aux skis qui alimente la partie sport du compte Perce-Neige, aura lieu le **samedi 17 novembre 2018 à la salle polyvalente**, là encore nous aurons besoin de bénévoles.

Normalement, les élèves de CM1 et CM2 participeront à la trace vosgienne le mardi 8 janvier 2019.

Tombola : avril-mai

Projet mis en place par le conseil d'école. Les bénéfices, qui vont sur le compte Perce-Neige, financent l'achat de livres et de CD éducatifs, le matériel d'entretien et certaines sorties scolaires : comme le transport pour se rendre sur des lieux culturels ou autres, une partie des entrées cinéma, JMF...

Le bénéfice de 2017-18 s'est élevé à 1 924,70 €.

Demande des parents et des enseignantes : Nous souhaiterions que **tout le long de l'école**, côté parking, soit **un espace non fumeur**, (trop de fumée pour les enfants et mégots au sol sont à déplorer).

La municipalité y étant favorable, elle va étudier la mise en œuvre.

Nous remercions la municipalité

**Pour les dictionnaires offerts à tous les CM1.**

**Pour les subventions accordées à tous les élèves pour les sorties.**

**Cet été, une classe a été entièrement refaite avec de grands placards au fond, toutes les classes sont désormais équipées de nouveaux stores occultants. Malgré tout, par grande chaleur, la température dans les classes reste élevée.**

PPMS : présentation – un coup long de corne de brume pour les risques majeurs, deux coups longs de corne de brume pour attentats-intrusions, la sirène pour l'alerte incendie.

DUER : document unique d'évaluation des risques. *Il sera revu pour la fin de l'année.*

Question des parents : La vente des calendriers pourrait-elle être remplacée par une autre vente ?

La secrétaire : une enseignante, Mme Martins

La directrice : Mme Zuliani